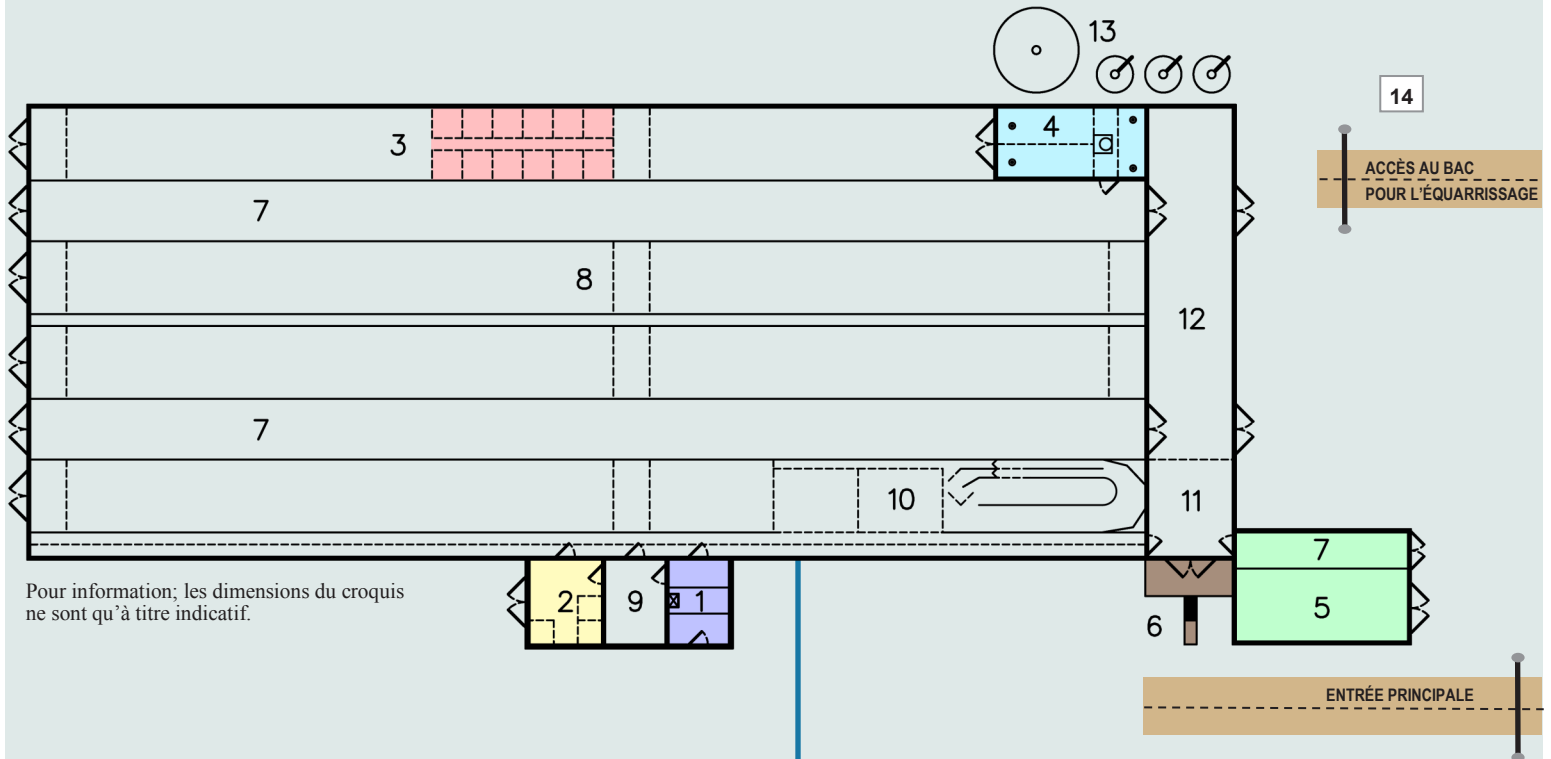


# Plans d'aménagement biosécuritaire

## LA BIOSÉCURITÉ ET L'IMPORTANCE D'INSTALLATIONS BIOSÉCURITAIRES

La biosécurité consiste en une série de pratiques visant à minimiser, prévenir ou contrôler l'introduction d'agents pathogènes sur la ferme, leur propagation au sein de la ferme ainsi que leur dispersion à l'extérieur de la ferme. Parmi les quatre grands principes liés à la biosécurité dont la gestion de la santé, la tenue de registre, les personnes et les installations, c'est ce dernier qui sera abordé dans la présentation de ces différentes fiches d'aménagement biosécuritaire.



Pour information, les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

### LÉGENDE

1. Corridor danois
2. Zone de l'infirmerie (avec parcs amovibles)
3. Zone d'agnelage (avec parcs amovibles)
4. Zone de l'allaitement artificiel (louve) avec parc d'entraînement (bouteilles)
5. Zone de quarantaine
6. Quai de chargement
7. Allée d'alimentation surélevée
8. Parcs d'animaux
9. Bureau
10. Corral avec balance
11. Aire de rassemblement
12. Aire de manipulation des aliments
13. Silos
14. Bac pour l'équarrissage

### ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

Pour répondre aux besoins en biosécurité d'un aménagement optimal des installations, il faut prévoir, que ce soit dans la construction d'une nouvelle bergerie ou dans sa rénovation, différentes zones qui ont leur importance dans la conduite d'un élevage ovin. Il s'agit de : un corridor danois, un quai d'embarquement, une quarantaine, une infirmerie, une zone pour l'agnelage et une zone pour l'allaitement artificiel. Ces zones doivent se situer aux bons endroits de façon à pouvoir établir un plan de circulation cohérent à l'intérieur de l'élevage.

## LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS BIOSÉCURITAIRES

- |          |                      |          |                                  |
|----------|----------------------|----------|----------------------------------|
| <b>1</b> | CORRIDOR DANOIS      | <b>4</b> | ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL |
| <b>2</b> | ZONE DE L'INFIRMERIE | <b>5</b> | ZONE DE QUARANTAINE              |
| <b>3</b> | ZONE D'AGNELAGE      | <b>6</b> | QUAI DE CHARGEMENT               |



# Plans d'aménagement biosécuritaire

- 1 LE CORRIDOR DANOIS** est un aménagement situé à l'entrée du bâtiment d'élevage et est constitué d'une série de mesures de biosécurité qui permettront de réduire les risques d'introduction et de propagation des pathogènes dans la bergerie, mais également vers d'autres élevages. L'objectif du corridor est de créer une séparation physique entre l'extérieur du bâtiment et l'intérieur de la bergerie où sont hébergés les moutons. Le corridor danois comprend trois zones : la zone visiteur (entrée des visiteurs), la zone intermédiaire (zone neutre qui permet de bien démarquer les deux autres zones et de pouvoir se laver les mains par exemple) et la zone ferme (linge et couvre-chaussures de la ferme). Le corridor danois peut s'aménager assez facilement à l'intérieur d'installations déjà existantes.
- 2 L'INFIRMERIE** consiste à pouvoir isoler les animaux malades ou blessés dans une section indépendante des autres sections de la bergerie (aucun contact physique entre les deux). Cette zone permettra de pouvoir observer les animaux malades facilement et périodiquement et de leur donner les soins supplémentaires au besoin. Ces animaux étant plus sensibles aux conditions environnementales (froid, chaleur excessive, humidité, etc.), l'infirmerie pourra offrir un environnement plus sécuritaire, dont on peut contrôler plus facilement les conditions d'ambiance, et offrir un accès facile à l'eau et aux aliments. C'est le meilleur endroit pour permettre aux animaux malades de bien récupérer et de pouvoir éventuellement retourner dans le troupeau ou être réformé après les périodes de retrait nécessaires. En cas d'échec du traitement ou de décès, on doit prévoir une sortie dans l'infirmerie qui évite de repasser dans la bergerie pour empêcher la contamination des animaux sains.
- 3 LE QUAI DE CHARGEMENT** est une structure facilitant le déchargement et le chargement des animaux de façon sécuritaire et qui respecte le bien-être animal. Ce quai doit être à l'extérieur du bâtiment de façon à ce que le transporteur n'entre pas dans la bergerie. Il est fréquent que les éleveurs doivent vendre des animaux de leur élevage, soit en vue de la vente de sujets reproducteurs, pour un encan ou pour l'abattoir. Il est aussi fréquent qu'ils doivent en acheter. Le quai devrait donc conduire à une aire de rassemblement pour les animaux en attente de leur transport ou tout simplement suite à leur arrivée en attente de leur déplacement vers la quarantaine. Idéalement, le quai d'embarquement devrait être assez près du chemin d'accès à la bergerie de façon à éviter que le camion et la remorque circulent autour des bâtiments.
- 4 LA QUARANTAINE** consiste à isoler des animaux en provenance de l'extérieur de l'élevage et pouvant être contagieux, même s'ils ne présentent pas de signes cliniques. La durée de la quarantaine doit s'échelonner sur une période minimale de deux semaines (idéalement 4 semaines). Dans le cas du Programme pour l'assainissement des troupeaux pour le Maedi Visna, la quarantaine pour l'introduction de nouveaux sujets peut s'échelonner sur deux mois et plus. Que ce soit une construction neuve ou une rénovation, l'aménagement d'une quarantaine est un incontournable. L'introduction de nouveaux animaux ou leur retour à la ferme après une exposition agricole par exemple, demeure le principal risque d'introduction de nouveaux pathogènes à l'intérieur d'un élevage, d'où l'importance d'un tel aménagement.
- 5 LA ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL** consiste en une section de la bergerie qui servira à accueillir les agneaux surnuméraires ou délaissés par leur mère. Bien qu'il demeure plus économique de faire adopter ces agneaux, l'allaitement artificiel peut s'avérer profitable dans les cas où l'adoption est impossible. Pour assurer un taux de survie optimal à ces agneaux, il faut que ceux-ci soient placés dans des conditions idéales de température, d'humidité et de ventilation. La litière sèche et abondante est aussi un incontournable.
- 6 LA ZONE D'AGNELAGE** correspond à la section de la bergerie où se réaliseront les naissances. C'est durant cette période que les brebis sont les plus vulnérables et elles requièrent des soins très précis. Aussi, les agneaux doivent naître dans des conditions optimales pour leur assurer un taux de survie maximal. Pour les humains, cette section de la bergerie est plus à risque que les autres, puisque les brebis qui agnèlent peuvent souvent libérer dans l'environnement différents pathogènes infectieux pour l'homme (zoonoses). On doit y interdire la présence de toute personne qui n'a pas de lien avec l'entreprise par son travail. Le matériel requis pour le soin des agneaux doit facilement être accessible par le personnel. On doit établir un plan de circulation à l'intérieur de la bergerie pour faire en sorte que ce soit la section d'élevage la plus protégée.

Les intervenants (vétérinaires, agronomes, ingénieurs, etc.) peuvent être de précieux collaborateurs dans la mise en place de vos aménagements biosécuritaires. N'hésitez pas à les consulter!